

création de nouveaux produits textiles, que, plus tard, elle céderait sans doute à l'industrie du textile. De grandes améliorations pourraient certainement être apportées aux vêtements d'hiver au Canada et aux textiles que nous produisons. Ce sont des domaines où nous entrevoions logiquement l'intervention de la Corporation.

L'automne dernier, le ministère de l'Industrie et du Commerce a publié une brochure contenant les résultats d'une étude sur l'industrie laitière européenne. L'étude concluait que l'industrie laitière réussissait mieux en Europe que chez nous. Les Européens ont une gamme complète de produits nouveaux et de méthodes de conditionnement qui s'attirent les acheteurs. Ainsi donc, les chiffres de vente et de consommation de produits laitiers en Europe ont augmenté. Apparemment, personne n'a tenu compte de cette étude au ministère de l'Industrie et du Commerce. Je pourrais chercher à en savoir la raison, mais c'est une autre affaire. Voilà un domaine auquel la CDC pourrait s'intéresser et mettre au point des produits laitiers du même genre au Canada et pour en confier l'exploitation à l'industrie laitière canadienne soit au prix coûtant soit selon un contrat d'intéressement.

Je voudrais mentionner brièvement l'énergie nucléaire. Il serait logique que les Canadiens s'intéressent à ce secteur de la technologie où nous faisons autorité. A son retour du Japon, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) nous a entretenu des brillantes perspectives qu'offrait la construction d'une usine d'uranium enrichi au Canada. Si ce projet est réalisable, la Corporation de développement du Canada me semblerait le promoteur tout trouvé. Il est fort probable que des quantités d'énergie excédentaires soient disponibles soit au Manitoba soit dans le sud de la Saskatchewan pour réaliser ce projet et la CDC pourrait collaborer avec le gouvernement japonais à la construction de l'usine. Si j'étais le gouvernement japonais—étant donné le récent bouleversement du marché pétrolier international—je me mettrais à la recherche de ressources énergétiques de remplacement, et je chercherais du côté des pays qui possèdent une forme de gouvernement stable. Le Canada peut produire de l'uranium enrichi. Nous pourrions même vendre aux Japonais une centrale thermo-nucléaire s'ils le veulent. Voilà ce que la CDC pourrait favoriser et réaliser. Elle pourrait coordonner les ressources du pays dans le cadre d'une entreprise de cette importance. Je ne crois pas que l'entreprise privée puisse y parvenir. Si cela doit se faire, c'est la CDC qui devra en prendre l'initiative.

Je voudrais m'étendre sur un point que j'ai mentionné au début de mon intervention. Si la Corporation de développement du Canada ne soulève pas un grand enthousiasme et si le ministre ou le gouvernement ne font pas de leur mieux pour promouvoir son action, elle n'obtiendra pas de résultats bien substantiels. Elle n'aura pas d'influence sur l'économie canadienne. Il faut que le gouvernement soit prêt à administrer la Corporation avec un certain enthousiasme si on veut qu'elle obtienne de bons résultats. Beaucoup de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre ne partageaient pas les opinions d'un important promoteur industriel qui faisait partie du précédent cabinet libéral, le regretté C. D. Howe, mais au moins faisait-il preuve d'une bonne dose d'enthousiasme pour la promotion industrielle au Canada. Je reconnais l'utilité de son œuvre, même si je n'ai pas toujours approuvé ses

méthodes. Il me semble pas que le gouvernement actuel fasse preuve d'autant d'enthousiasme. Si nous faisons preuve d'autant d'enthousiasme à l'égard de la CDC que l'enthousiasme qui a présidé à la création d'Air Canada, nous pourrions vraiment faire des prodiges.

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer au débat aujourd'hui. Je serai donc bref. En écoutant le ministre des Finances (M. Benson) présenter le bill, je n'ai pu m'empêcher de songer à ce qu'on m'enseignait sur les différents genres de placements à l'époque où j'étais étudiant. J'avais toujours cru comprendre qu'il y avait deux types différents de placements: ceux à la portée des particuliers et ceux à la portée des grandes sociétés. Dans un cas, il s'agissait d'obtenir un rendement périodique, plus ou moins garanti et le plus élevé possible. Ce genre de placement aurait normalement bien peu à voir à la gestion ou à l'administration de la société dans laquelle l'argent est placé. Les Canadiens ont toujours été très friands de tels placements, sûrs, garantis et de tout repos. Ils se préoccupent plus de la sécurité et de la garantie que des capitaux de spéculation. La preuve, c'est que les Canadiens en général sont, de tous les citoyens du monde, ceux qui détiennent le plus d'assurance-vie par habitant. L'autre catégorie représente normalement les placements spéculatifs, dont le taux de croissance ou la plus-value est le plus élevé. Me rappelant ces deux catégories, je m'inquiète de la façon dont la Corporation de développement du Canada pourra poursuivre deux objectifs divergents et dont elle pourra concourir au développement du pays, ce que son nom laisse entendre.

• (4.20 p.m.)

A mon avis, le développement du pays exige que les capitaux soient canalisés dans des investissements spéculatifs aux fortes fluctuations. Certains de ces investissements peuvent ne rapporter absolument aucun gain. D'autre part, le gouvernement se propose de remettre une ou deux sociétés de la Couronne, qui appartiennent à vous, à moi et au reste des Canadiens, à la Corporation. Nous possédons ces entreprises à l'heure actuelle et je ne vois pas pourquoi mes actions ordinaires dans une société de haute classe comme la Polymer seraient dilapidées par le gouvernement. Pourquoi le gouvernement devrait-il donner de telles sociétés à la Corporation de développement du Canada, pour ensuite affecter une partie de ce capital à des investissements spéculatifs qui sont essentiels? Ces entreprises très risquées sont absolument essentielles au développement du Canada. Mais vous ne pouvez prendre l'argent d'un fonds de placement qui vous garantit un rendement de 5, 6, 7 ou 8 p. 100 par année—c'est le genre de fonds dont les veuves et les orphelins ont besoin—pour l'investir dans un puits de pétrole ou une mine qui n'ont pas fait leurs preuves. L'histoire le dit: ceux qui font de pareils placements perdent plus souvent qu'ils ne gagnent. C'est comme aux courses. Quand vous gagnez, vous gagnez gros. Et c'est le secret des courses. C'est ce que nous ne devons pas oublier en étudiant la Corporation de développement du Canada.

Il y a quelques semaines, une émission de Radio-Canada m'a beaucoup troublé. Habituellement, je ne suis